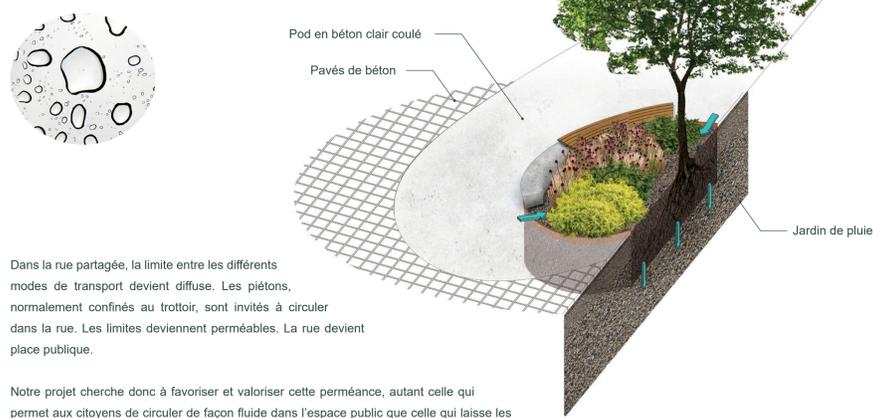


# LA ZONE DE RENCONTRE SIMON-VALOIS

## Perméance

La nature transperce la chaussée,  
L'eau percole dans le sol,  
Et les citoyens reprennent possession de la rue.



Dans la rue partagée, la limite entre les différents modes de transport devient diffuse. Les piétons, normalement confinés au trottoir, sont invités à circuler dans la rue. Les limites deviennent perméables. La rue devient place publique.

Notre projet cherche donc à favoriser et valoriser cette perméance, autant celle qui permet aux citoyens de circuler de façon fluide dans l'espace public que celle qui laisse les végétaux jaillir du sol et l'eau de pluie y percoler naturellement.

Cette intervention, en continuité avec la Place Simon Valois, propose l'ajout d'un élément formel nouveau, le *pod*. Ces surfaces de béton clair, avec leur formes souples et arrondies, parfois franchissent la limite qui sépare la zone véhiculaire de la zone piétonne. Ces *pods* marquent des lieux et leur forme dicte celle du mobilier urbain et des jardins de pluie.

## LES PRINCIPES CONCEPTUELS

### Étendre la Place Simon-Valois à la zone de rencontre

Le revêtement de la Place en pavés de béton clair, avec ses « pixels » gris foncé, viendra recouvrir toute la nouvelle zone. La chaussée est remontée au même niveau que les trottoirs et que la place. Ce simple geste marque clairement la nouvelle étendue de la place publique.

Nous reprenons aussi le principe de la canopée lumineuse utilisée actuellement sur la Place mais en repositionnant la colonne de support près de l'intersection Ontario-Valois. Ce geste a pour effet de déplacer symboliquement le centre de gravité de la place publique pour inclure la nouvelle zone de rencontre.

### Création de zones végétalisées



Nous choisissons certains endroits propices afin d'ouvrir le pavage et permettre d'accueillir la végétation. La position de ces fosses végétalisées est dictée par l'analyse des flux de circulation des piétons, cyclistes et voitures ainsi que de leurs intensités. Les besoins en entretien et en déneigement sont considérés. Toutes ces contraintes participent à sculpter la forme de ces zones végétalisées.

### Drainage



Sur l'avenue Valois, les pentes drainent vers certaines zones végétalisées qui deviennent « jardins de pluie ». Ceci permet à l'eau d'une pluie normale de nourrir les plantes et de percoler naturellement dans le sol. Les puits de rue existants se retrouvent dans ces fosses et servent de trop-plein lors des pluies plus fortes.

Sur la rue Ontario, les jardins de pluie recueilleront une partie l'eau provenant des zones piétonnes alors que celle tombant dans la voie véhiculaire se drainera par un caniveau. L'utilisation d'un caniveau sur la rue Ontario permettra aussi de niveler cette artère commerciale.

## LES ZONES

### 1 Le Carrefour

La place s'étendant dans la zone de rencontre, cette intersection sera au cœur de l'espace public. Les quatre coins sont marqués par des pods en béton clair. Au coin nord-est de l'intersection s'élève le grand mât de support de la canopée lumineuse qui enjambera l'intersection. Ainsi, les piétons et automobilistes qui franchiront l'intersection vers l'est en soirée, auront le sentiment de pénétrer dans un lieu.

### 2 Le Pôle de mobilité

Cette zone est optimisée pour desservir les besoins en modes de transport alternatifs. Les vélos Bixi et les taxis sont installés sur le flanc ouest, près de la Banque Nationale. Les supports à vélo du côté est de Valois sont maintenus à leur emplacement actuel. L'arrêt de bus 125 vers l'ouest est conservé à l'intersection alors que celui en direction est est déplacé légèrement vers l'est.

### 3 Le Salon

Cette zone bien ensoleillée offre un endroit idéal pour les végétaux et pour s'asseoir en observant la Place devant. La trace du *pod* au sol et la forme des bancs contribuent à définir cet espace.

### 4 La Promenade

C'est le secteur de la rue Ontario à l'ouest de l'intersection. L'aménagement de cette zone veut favoriser l'appropriation de l'espace public par les commerçants qui pourront continuer d'y aménager des terrasses. Un très grand *pod* et des plus petits s'étendent jusque dans la voie véhiculaire, marquant ainsi visuellement et symboliquement le principe de la zone partagée.

### 5 La Placette

La Placette est située au coin sud-est de l'intersection. Le dégagement de cet endroit permet d'installer un *pod* de grande taille où se dresseront sept arbres dont un seul sortira d'un jardin de pluie. Les fosses des six autres arbres seront protégées par une grille de protection. Cette façon de verdir « par le haut » permet de minimiser l'obstruction au niveau du sol dans cette zone qui sera traversée par de multiples parcours piétons.



## LES VÉGÉTAUX

### Plantation du Sous-bois (rue Valois au sud de Ontario)

Espèce sauvage que l'on retrouve dans la végétation locale. Floraison de couleurs délicates: mauve, blanc, rose.

### Sol humide (vallon/creux)

Proposition des végétaux pouvant être plantés dans le creux des jardins où l'accumulation d'eau sera plus fréquente.



### Sol moins humide

Proposition des végétaux pouvant être plantés au niveau haut (remontée) des jardins où l'accumulation d'eau sera plus limitée.



### Plantation de la Promenade (rue Ontario)

Espèces sauvages locales que l'on retrouve en bordure des routes. Floraison de teinte principalement vive et lumineuse (jaune, orange, doré, ocre)

### Sol humide (vallon/creux)

Proposition des végétaux pouvant être plantés dans le creux des jardins où l'accumulation d'eau sera plus fréquente.



### Sol moins humide

Proposition des végétaux pouvant être plantés au niveau haut (remontée) des jardins où l'accumulation d'eau sera plus limitée.



Référence: Fleurbec, 1983. Plantes sauvages des villes, des champs et en bordure des chemins volume 2, e. Se tirage: Fleurbec éditeur, Saint-Augustin-de-Portneuf, Québec.  
 Oudhof, Piet et Kingsbury Noel, 2011. Planting, a new perspective. Timber press, Portland, Oregon.

